

**Benoît FORESTIER**  
Inspecteur de l'Éducation nationale ASH  
en charge du SDEI

Angers, le 12 janvier 2026

Dossier suivi par :  
**Lise GAINARD BROCHU**  
Secrétariat  
Mél : [ce.0492263u@ac-nantes.fr](mailto:ce.0492263u@ac-nantes.fr)

L'Inspectrice d'académie  
Directrice académique des services de  
L'Éducation nationale de Maine et Loire

Cité administrative  
15 bis rue Dupetit Thouars  
49047 Angers CEDEX

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les enseignants  
du 1<sup>er</sup> degré public  
s/c de  
Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Éducation nationale  
Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs  
d'établissement  
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs  
des établissements médico-sociaux ou de santé

**Objet** : stage de formation préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI)

Les personnels qui souhaitent faire acte de candidature, pour intégrer la formation préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive session 2026-2027 formuleront leur demande par voie dématérialisée via COLIBRIS, à partir de l'application accessible dans l'Espace de Travail Numérique Académique (ETNA) entre le 26 janvier et le 11 février 2026.

Chaque enseignant, qui le souhaite, y complètera l'ensemble des champs obligatoires puis validera sa candidature.

Le formulaire est accessible sur le site Internet [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr) puis intranet ETNA (dans accès rapide) – Applications et Portails – Espace Agent - Colibris

Il convient de noter que cette campagne de candidature a pour objet de recenser l'ensemble des souhaits pour chacun des parcours de formation conduisant aux épreuves de la certification, sans pour autant augurer d'ores et déjà des possibilités de départ.

En conséquence, en fonction des priorités de formation retenues, in fine, au titre de l'année 2026-2027 et des modules de professionnalisation pour lesquels des stages seront mis en place, les candidats concernés seront invités à passer devant une commission départementale.

Enfin, comme chaque année, une réunion de présentation du CAPPEI, mais aussi de l'enseignement adapté et spécialisé vous est proposée. Elle se tiendra le

**Jeudi 22 janvier 2026 à 18h à distance**

Les enseignants intéressés par cette réunion voudront bien préalablement en informer le pôle ASH : [ce.0492263u@ac-nantes.fr](mailto:ce.0492263u@ac-nantes.fr), pour le 21 janvier 2026 au plus tard. Le lien pour se connecter à la visio vous sera alors envoyé par mail dans la journée du 02 février 2026.

L'inspectrice d'académie

  
Sandrine BODIN